



**En cette période de fêtes de fin d'année, recevez de toute l'équipe CFDT, nos meilleurs vœux de béatitude, de santé, pour vous et votre famille, et vos proches, ...**



### Quelques changements en 2018 :

Le taux horaire du SMIC devrait être porté de 9,76€ à 9,88€ à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Le plafond de sécurité sociale passe de 3.269 €/ mois à 3.311 € par mois en 2018.

La contribution CSG est augmentée de 1,7 point.

La cotisation d'assurance-chômage sera réduite de 1,45 point (avant 2,4 %).

L'inflation pour 2017, devrait s'établir autour de 1,2%.

Le bulletin de paie simplifié.

Nous sommes à votre disposition pour tout complément d'information.

**L'équipe CFDT ALLGAIER France**